



Communication de septembre 2019



Nous espérons que vos enfants ont fait une bonne rentrée et qu'au stress et à l'inquiétude du premier jour se sont substitués la joie de se retrouver et le plaisir de la découverte. Bienvenue à tous les nouveaux élèves. Nous leur souhaitons de trouver très vite leurs repères et plein de nouveaux amis.

- Cette communication vous sera transmise chaque début de mois suivant 2 modalités :
 - Document papier donné à votre aîné dans l'établissement.
 - Mise en ligne sur le site de l'établissement (partie actualités du site : www.ecbruz-sterblon.org).

- **Réunions de classe :**

La rentrée étant donc faite, nous vous invitons dès à présent à noter sur votre agenda les différentes dates de réunions où vous pourrez rencontrer l'enseignant de votre enfant, prendre connaissance du programme et des projets d'année. Ces réunions permettent de faciliter la scolarisation de votre enfant, merci de faire tout votre possible pour être présent ou vous faire représenter (grands-parents ...).

Ces réunions ont lieu dans la classe de votre enfant :

Classes	Dates
CM1 / CM2 Isabelle et Anne-Sophie	Lundi 30 septembre à 18h00
CE1/CE2 Anne-Cécile	Mardi 24 septembre à 18h00
CP/CE1 Gaëla et Anne-Sophie	Vendredi 27 septembre à 18h00
MS/GS Nolwenn	Mardi 1 ^{er} octobre à 18h00
TPS/PS/MS Anne-Caroline	Jeudi 3 octobre à 18h00

- **Quelques informations pour cette rentrée :**

- Arrivée de Mme Anne-Sophie Ecollan pour les vendredis en classe de CM1 CM2 et les mercredis (1/2) et jeudi en classe de CP CE1.

- Arrivée de Mme Rafion, personnel d'éducation.

- Les 2 classes de maternelle sont maintenant équipées de tableaux numériques et très prochainement la salle de motricité.

- Modification de l'entrée en classe des élèves de l'élémentaire : Désormais les élèves du CP au CM2 rentreront seuls et directement en classe à leur arrivée à l'école le matin une fois le portail passé. Pour des raisons de sécurité, seuls les enfants de maternelle seront accompagnés jusqu'à leur classe.

- **Vigipirate :** La Préfecture nous demande de continuer à appliquer les mesures suivantes :

- Continuer à Informer la communauté éducative ;
- Organiser l'accueil aux entrées des établissements (contrôles, fermeture des portails) ;
- Faire en sorte d'éviter, tout attroupement de personnes en proximité de l'établissement ;

Merci aux familles de respecter pour la sécurité des élèves les règles concernant l'entrée et la sortie des classes en élémentaire et en maternelle.

- Les portails s'ouvrent de 7h30 à 8h30, la classe commençant à 8h30.
- La sortie le midi se fait de 12h00 à 12h15.
- Les enfants reprennent à 13h30, le portail est ouvert dès 13h15.
- La sortie du soir se fait de 16h00 à 16h15.

- **APC : chaque Jeudi ou mardi de 15h00 à 16h00.**

Ce temps d'aide pédagogique complémentaire consiste en de petits groupes d'élèves qui approfondiront une notion, retravailleront des points plus fragiles dans les domaines de la lecture et de l'écriture. Les enseignantes par période établissent la liste des élèves pouvant être concernés, nous vous informons alors par le cahier de liaison. Il vous appartient ensuite d'autoriser ou non cette aide apportée à votre enfant. Cette aide concerne les élèves de MS au CM2.

- **Rythmes scolaires (Temps d'Activités Périscolaires) :**

Pour cette année scolaire, ils sont maintenus et se dérouleront les mêmes jours que l'an dernier : mardi et jeudi de 14h45 à 16h00. Pour les élèves du CP au CM2 les activités se dérouleront en dehors de l'établissement.

- **Etude surveillée :**

- Pour les élèves de CE et CM, elle se déroule de 16h15 à 17h15 dans la classe des CE1 CE2 ou dans la classe des CM1 CM2 (une semaine sur 2 le lundi) avec Mme Nathalie DAUVERGNE.
- Pour les élèves de CP, elle se déroule de 16h15 à 16h45 dans le même lieu.

- **Evaluations diagnostiques :** Courant septembre, les élèves de CP au CM2 passeront les évaluations diocésaines ou nationales en fonction de leur classe de référence. Il s'agit d'un outil nous permettant d'avoir un bilan de leurs compétences scolaires en ce début d'année afin d'organiser les aides auprès des enfants. Merci de l'aborder comme tel et de le relativiser auprès des élèves.
- **Abonnements :** Ces jours ci, vous allez recevoir les diverses propositions d'abonnements à des revues d'enfants. (école des loisirs, Fleurus presse, Bayard (après la Toussaint).

1/ L'école des loisirs :

Choisir abonnement regroupé pour avoir un tarif préférentiel. Les livres sont distribués par l'intermédiaire de l'école chaque mois.
Chèque à libeller à l'ordre de « MAX / Société générale.»

2/ Fleurus presse :

Déposer la demande à l'école. Chèque à libeller à l'ordre de « Fleurus presse ». Les revues arrivent à la maison.

Les abonnements que vous prenez par l'intermédiaire de l'école permettent d'avoir des abonnements gratuits pour les classes.

Pour cela remettre les bulletins d'abonnements ainsi que les chèques à l'école qui se chargera de les transmettre aux éditeurs.

Dernier délai pour déposer son abonnement : Vendredi 20 septembre 2019

- **Musique**

- Les élèves de la classe d'Anne-Caroline vont bénéficier de l'intervention d'un musicien, une fois par mois les vendredis matins du 27 septembre 2019 au 3 avril 2020.

- Les élèves des classes de Gaëla, Anne-Cécile et Isabelle auront l'intervention d'une musicienne intervenante, Céline, toutes les deux semaines les lundis matins toute l'année.

- **Séances de natation et test aquatique :** Les élèves de CE1, CE2, et CM2 se rendront à la piscine de la Conterie le mercredi matin du 18 septembre 2019 au 4 décembre 2019. Pour accompagner vos enfants au bord du bassin et ainsi contribuer à la sécurité des séances, il faut avoir l'agrément au test aquatique.

Date du test : **Le mardi 10 septembre à 18h00** à la piscine de Chartres de Bretagne.

Il est indispensable d'être inscrit pour se présenter au passage de ce test, vous faire connaître auprès du chef d'établissement.

En quoi consiste le test ?

Enchaîner en continu :

- une entrée dans l'eau (en plongeant ou en sautant)
- un déplacement sur une distance de 25 m (nage ventrale) sans appui et sans matériel de flottaison ou de propulsion.
- la récupération d'un objet à 1, 80 m de profondeur sans aide (immersion dans la continuité de la nage ou plongeon canard).

- **SORTIE DE RENTREE :** *compléter le bon joint*

Comme nous vous l'avions annoncé **TOUS les enfants** de l'école Saint Jean feront une sortie « de rentrée »

le **vendredi 6 septembre 2019** .

L'objectif de cette matinée étant le suivant : mieux se connaître et faciliter l'intégration des nouveaux élèves. Lancer le fil conducteur d'année.

Déroulement : randonnée, jeux, échanges et pique-nique tous ensemble.

Lieu : Le parc du Thabor de RENNES

Horaires : départ de l'école : 9h30 - retour à l'école pour 13h30

A prévoir : ⇒ Un pique nique ZERO DECHET (**pas trop lourd et dans un sac à dos adapté** à la taille de l'enfant) + la boisson (uniquement de l'eau).

⇒ Des chaussures de marche (style tennis)

⇒ Un pantalon.

⇒ Un chapeau de soleil ou un vêtement de pluie

⇒ **POUR LES PARENTS ACCOMPAGNATEURS : 1 plaid ou nappe pour le pique nique .**

Merci aux parents qui peuvent se joindre à nous pour l'encadrement des enfants. Pour cela se faire connaître auprès des enseignantes.